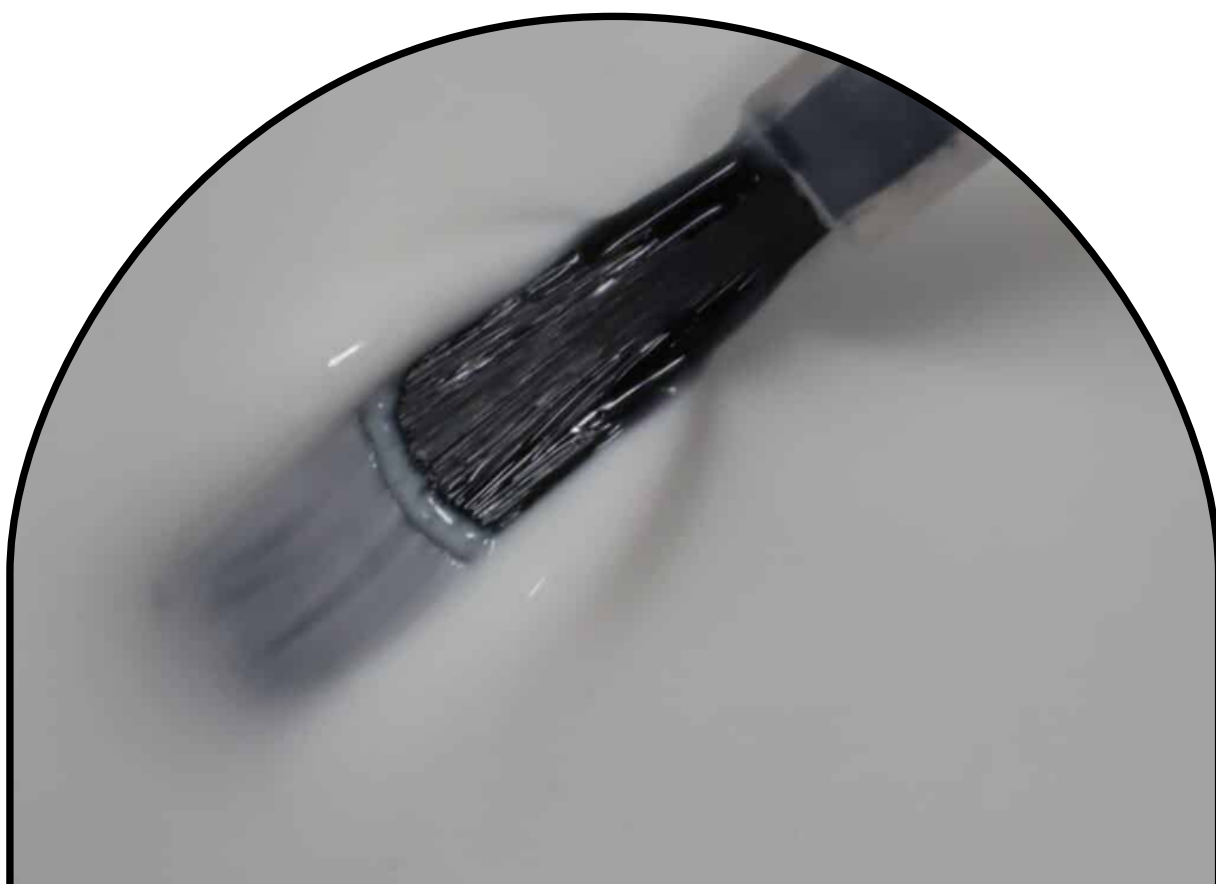




Fiche de données de sécurité

Baby Rubber White



Fiche de données de sécurité

1 : Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

Nom commercial : Baby Rubber White
Code CPNP : 4300530
Utilisations finales : Gel de base /Ongles artificiels
Fabricant : SNL S.A.R.L
66 rue Alfred Sisley,
76620, Le Havre
Tel : +33 02 52 59 56 52

Courriel : info@lovanailsystem.com

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Informations en cas d'urgence : SNL S.A.R.L
E-Mail : info@lovanailsystem.com
Contact : LOVASCO

Section 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) 1272/2008 :

Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Procédure de classement
Flam. Liq. 3,	Méthode de calcul
H226 Irritation des yeux. 2, H319	Méthode de calcul
STOT SE 3, H336	Méthode de calcul

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 : Le produit est étiqueté conformément au règlement CLP.

Pictogrammes de danger :



GHS02 SGH07

Mention d'avertissement: Attention.

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: Alcool isopropylique; Acétate de butyle.

Fiche de données de sécurité

Mentions de danger:

- H226 Liquide et vapeurs inflammables
- H319 Provoque une grave irritation des yeux
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges
- EUH066 Une exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Conseil de prudence :

- P101 Si un avis médical est nécessaire, avoir à portée de main le contenant ou l'étiquette du produit.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Interdiction de fumer.
- P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, de la poudre chimique, de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool pour éteindre. Ne pas utiliser d'eau à jet plein.
- P403 + P235 Conserver dans un endroit bien aéré. Garder son calme.
- P405 Magasin fermé à clef.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Éléments d'étiquetage supplémentaires : Non applicable

Autres dangers

Aucun ingrédient (≥0,1%) ne répond aux critères PBT/vPvB conformément à l'Annexe XIII.

Aucun ingrédient (≥0,1%) identifié comme ayant des propriétés perturbateurs endocriniens selon le règlement (UE) 2017/2100.

Section 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Composition

Chemical Name	INCI Name	CAS Number	Concentration(%)
Acrylates copolymer	Acrylates copolymer	CAS No.: 25035-69-2	30-55
Isopropyl alcohol	Isopropyl alcohol	CAS No.:67-63-0	10-25
Butyl acetate	Butyl acetate	CAS No.123-86-4	1-25
Dimethicone	Dimethicone	CAS No.9016-00-6	2-8
Microcrystalline wax	Microcrystalline wax	CAS No.63231-60-7	1-5
CI77891	CI77891	CAS No.13463-67-7	0-1

Informations Complémentaires:

Texte intégral des phrases H et EUH : voir SECTION 16

Section 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Si un avis médical est nécessaire, avoir à portée de main le contenant ou l'étiquette du produit.

Après inhalation : Amener la personne à l'air frais et la maintenir à l'aise pour respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Après contact avec la peau : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/une douche. S'il y a des signes d'irritation ou d'autres symptômes, consulter un médecin.

Après contact oculaire : Rincer délicatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

Après ingestion : Se laver la bouche. NE PAS faire vomir ; Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Obtenez un examen médical

Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Provoque une grave irritation des yeux ; Peut provoquer de la somnolence ou vertiges ; L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traitement selon les symptômes, aucun connu

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés : Utilisez du CO₂, de la poudre chimique, de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool pour éteindre.

Moyens d'extinction inappropriés : Eau à grand jet.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Liquide hautement inflammable. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Équipement protecteur: Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé (conforme à la norme EN 133).

Section 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Gants de protection/protection des yeux/protection du visage/masque anti-poussière.
Procédures d'urgence : Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, fusées éclairantes, étincelles ou flammes à proximité immédiate) ; Portez un équipement de protection individuelle ; Évitez de respirer les vapeurs ; Attention à l'accumulation de vapeur dans les zones basses ou confinées, où des concentrations explosives peuvent se produire ; Éviter le contact visuel.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle: Gants de protection/protection des yeux/protection du visage/masque anti-poussière.

Précautions environnementales :

Empêcher toute fuite ou déversement supplémentaire si cela peut être fait en toute sécurité ; Empêcher les déversements de pénétrer dans les égouts, les égouts, le sous-sol ou les zones confinées ; si le déversement contamine des rivières, des lacs ou des égouts, en informer les autorités compétentes.

Fiche de données de sécurité

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Absorber avec un matériau liant les liquides (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois) ; Assurer une bonne ventilation; Éliminer le matériel contaminé comme déchet conformément à la section 13.

Référence à d'autres sections :

Voir la section 7 pour obtenir des informations sur la remise en toute sécurité ; Voir la section 8 pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle ; Voir la section 13 pour l'élimination en formation.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation en toute sécurité :

Lire l'étiquette avant utilisation ; Il devrait être interdit de fumer, de manger et de boire ; Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées ; Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il ne sert pas; Évitez toutes les sources d'inflammation ; Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/une protection du visage ; Évitez de respirer les vapeurs ; Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets des vapeurs ; Éviter le contact visuel. · Informations sur la protection contre les incendies et les explosions : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de tout autre élément d'ignition.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris toute non-compatibilité

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder son calme. Indications concernant le stockage dans un entrepôt commun :Tenir hors de portée des enfants ; Tenir à l'écart de la source d'inflammation.

Classe de stockage : 3

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Voir section 1.2.

Section 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Pays	Valeur limite - Huit heures	Valeur limite - Court terme
67-63-0 Alcool isopropylique		
Autriche	200 ppm ; 500 mg/m ³	800 ppm ; 2 000 mg/m ³
Belgique	200 ppm ; 500 mg/m ³	400 ppm ; 1000mg/m ³
Danemark	200 ppm ; 490 mg/m ³	400ppm ; 980 mg/m ³
Finlande	200 ppm ; 500 mg/m ³	250 ppm ; 620 mg/m ³ 15 minutes, valeur moyenne
France	-	400 ppm ; 980 mg/m ³
Allemagne	200 ppm ; 500 mg/m ³	400 ppm ; 1000mg/m ³ 15 minutes valeur moyenne
Allemagne	200 ppm ; 500 mg/m ³	400ppm;1000 mg/m ³ 15 minutes valeur moyenne
Hongrie	500 mg/m ³	2 000 mg/m ³
Irlande	200 ppm	400 ppm
Lettonie	350 mg/m ³	600 mg/m ³ Valeur moyenne sur 15 minutes
Pologne	900 mg/m ³	1 200 mg/m ³
Espagne	200 ppm ; 500 mg/m ³	400 ppm ; 1000 mg/m ³
Suède	150 ppm ; 350 mg/m ³	250 ppm ; 600 mg/m ³ 15 minutes valeur moyenne
Royaume-Uni	400 ppm ; 999mg/m ³	500 ppm ; 1250 mg/m ³

Fiche de données de sécurité

123-86-4 Acétate de butyle		
Autriche	100 ppm ; 480 mg/m ³	100 ppm ; 480 mg/m ³
Danemark	150 ppm ; 710 mg/m ³	300 ppm ; 1420 mg/m ³
Finlande	150 ppm ; 720 mg/m ³	200 ppm ; 960 mg/m ³ 15 minutes, valeur moyenne
France	150 ppm ; 710 mg/m ³	200 ppm ; 940 mg/m ³
Allemagne	62 ppm ; 300 mg/m ³	124 ppm ; 600 mg/m ³ 15 minutes, valeur moyenne
(AGS)	100 ppm ; 480 mg/m ³	200 ppm ; 960 mg/m ³ 15 minutes valeur moyenne
Allemagne	950 mg/m ³	950 mg/m ³
(DFG) Hongrie	150 ppm ; 710 mg/m ³	200 ppm ; 950 mg/m ³
Irlande	200 mg/m ³	-
Lettonie	200 mg/m ³	950 mg/m ³
Pologne	150 ppm ; 724 mg/m ³	200 ppm ; 965 mg/m ³
Espagne Suède	100 ppm ; 500 mg/m ³	150 ppm ; 700 mg/m ³ 15 minutes, valeur moyenne
Royaume-Uni	150 ppm ; 724mg/m ³	200 ppm ; 966mg/m ³
13463-67-7 CI77891		
Belgique	10 mg/m ³	-
Danemark	6 mg/m ³ Poussière totale	10 mg/m ³ Poussière totale
France	11 mg/m ³ Aérosol inhalable	-
Allemagne	0,3 mg/m ³ Fraction respirable	2,4 mg/m ³ Fraction respirable ; Valeur moyenne sur 15 minutes
Irlande	10 mg/m ³ Fraction inhalable; 4 mg/m ³ Fraction respirable	-
Lettonie	10mg/m ³	-
Pologne	10mg/m ³	30mg/m ³
Roumanie	10mg/m ³	15 mg/m ³ 15 minutes valeur moyenne
Espagne Suède	10 mg/m ³ Aérosol inhalable	-
Royaume-Uni	5 mg/m ³ Aérosol inhalable	-
	10 mg/m ³ Aérosol inhalable ; 4 mg/m ³ Aérosol respirable	-
1333-86-4 CI77266		
Belgique	3,5mg/m ³	-
Danemark	3,5mg/m ³	7,0 mg/m ³
Finlande	3,5mg/m ³	7 mg/m ³ Période de référence de 15 minutes
France	3,5mg/m ³	-
Irlande	3,5mg/m ³	7 mg/m ³ Période de référence de 15 minutes
Espagne	3,5mg/m ³	-
Suède	3mg/m ³	-
Royaume-Uni	3,5mg/m ³	7,0 mg/m ³
1309-37-1 CI77491		
Autriche	5 mg/m ³ Aérosol respirable	10 mg/m ³ Aérosol respirable
Belgique	2 ppm ; 5 mg/m ³	-
Danemark	3,5mg/m ³	7 mg/m ³
Finlande	5 mg/m ³ Calculé en Fe ; fumée	-
Hongrie	6 mg/m ³ Aérosol respirable	-

Fiche de données de sécurité

Irlande	5 mg/m ³	10 mg/m ³ Période de référence de 15 minutes
Pologne	5 mg/m ³	10 mg/m ³
Roumanie	5 mg/m ³	10 mg/m ³ Valeur moyenne de 15 minutes
Espagne	5 mg/m ³	-
Suède	3,5mg/m ³	-
Royaume-Uni	5 mg/m ³	10 mg/m ³

· DNEL :

Type DNEL		Valeur du travailleur DNEL	Valeur consommateur DNEL
67-63-0 Alcool isopropylique			
Effets systémiques	Exposition à long terme par inhalation	-	89 mg/m³
	Exposition à long terme par voie cutanée	-	319 mg/kg p.c./jour
	Exposition à long terme par voie orale	-	26 mg/kg p.c./jour
123-86-4 Acétate de butyle			
Effets systémiques	Exposition à long terme par inhalation	48 mg/m³	12 mg/m³
	Exposition aiguë/court terme par inhalation	600 mg/m³	300 mg/m³
	Exposition cutanée à long terme	7 mg/kg p.c./jour	3,4 mg/kg p.c./jour
	Exposition aiguë/court terme par voie cutanée	11 mg/kg p.c./jour	6 mg/kg p.c./jour
	Exposition orale à long terme	-	2 mg/kg p.c./jour
	Exposition aiguë/court terme par voie orale	-	2 mg/kg p.c./jour
Effets locaux	Exposition à long terme par inhalation	300mg/m³	35,7 mg/m³
	Aiguë/court terme exposition par inhalation	600 mg/m³	300 mg/m³

· PNEC :

Type PNEC	Valeur
67-63-0 Alcool isopropylique	
Eau douce	140,9 mg/L
Rejets intermittents (eau douce) Eau de mer	140,9 mg/L
Usine de traitement des eaux usées	140,9 mg/L
Sédiment (eau douce)	2,251 g/L
Sédiment (eau de mer)	552 mg/kg sédiments ps
123-86-4 Acétate de butyle	
Eau douce	552 mg/kg sédiments ps
Rejets intermittents (eau douce) Eau de mer	180 µg/L
Usine de traitement des eaux usées	360 µg/L
Sédiment (eau douce)	18 µg/L
Sédiment (eau de mer)	35,6 mg/L
	981 µg/kg sédiments ps
	98,1 µg/kg sédiments ps

Fiche de données de sécurité

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :



Lunettes de protection

Lunettes de protection avec protections latérales.

Protection de la peau

Protection des mains :



Gants de protection

Gants en caoutchouc butyle Néoprène™, caoutchouc nitrile (épaisseur > 0,11 mm ; temps de passage jusqu'à 480 minutes).

Autre protection de la peau : Des bottes et un body sont recommandés.

Protection respiratoire: Un masque anti-poussière est recommandé.

Risques thermiques : Les gants, bottes, combinaisons et autres équipements de protection individuelle doivent être ignifuges et non conducteurs de chaleur.

Contrôles de l'exposition environnementale : Les mesures de contrôle doivent être prises conformément à la législation communautaire en matière de protection de l'environnement.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Gel
Couleur	Blanc
Odeur et seuil olfactif	Fruité(Esters)
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	82°C (Alcool isopropylique)
Inflammabilité	Liquide inflammable
Limites d'explosivité, inférieure et supérieure	Faible: 1,2 vol.% 58 g/m ³ (Acétate de butyle) Supérieur: 8,5 vol.% (Acétate de butyle) Point d'explosion inférieur:19,5°C(Acétate de butyle)
Point d'éclair	29-50°C (coupe fermée, valeur calculée)
Température d'auto-inflammabilité	390°C (acétate de butyle)
Température de décomposition	Non déterminé
pH	6-8 à 20°C (solution aqueuse à 10 %)
Viscosité cinématique (mm ² /s)	Non déterminé
Solubilité	Partiellement soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé
Pression de vapeur	Non déterminé
Densité et/ou densité relative	Non déterminé
Densité de vapeur relative	Non déterminé déterminé

Fiche de données de sécurité

Caractéristiques des particules	N'est pas applicable
9.2 Autres informations	
9.2.1 Informations sur les classes de danger physique :	
Explosifs	Non applicable
Gaz inflammables	Non applicable
Aérosols	Non applicable
Gaz comburants	Non applicable
Gaz sous pression	Non applicable
Liquides inflammables	Non déterminé
Matières solides inflammables	Non applicable
Substances et mélanges autoréactifs	Non applicable
Liquides pyrophoriques	Non applicable
Matières solides pyrophoriques	Non applicable
Substances et mélanges auto-échauffants	Non applicable
Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables	Non applicable
Liquides comburants	Sans objet
Matières solides comburantes	Sans objet
Peroxydes organiques	Sans objet
Corrosif pour les métaux	Sans objet
Explosifs désensibilisés	Sans objet
9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité	Sans objet
Sensibilité mécanique	Non applicable
Auto -température de polymérisation accélérée	Non applicable
Formation de mélanges poussières/air explosibles	Non applicable
Réserve acide/alcalin	Non applicable
Taux d'évaporation	Non applicable
Miscibilité	Non applicable
Conductivité	Non applicable
Corrosivité	Non applicable
Groupe gazeux	Non applicable
Potentiel redox	Non applicable
Potentiel de formation de radicaux	Non applicable
Propriétés photocatalytiques	Non applicable
Autres paramètres physiques et chimiques	Non déterminé

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Le produit est non réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

Stabilité chimique : Stocké à des températures ambiantes normales, le produit est stable.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

Fiche de données de sécurité

Conditions à éviter : Chaleur/étincelles/flammes nues/surfaces chaudes.

Matières incompatibles : Acide fort, agent oxydant fort, bases fortes et substance inflammable.

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux connu.

Section 11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD50/LC50 pertinentes pour la classification :

67-63-0 Alcool isopropylique

Souris	DL50-oral	3600 mg/kg
Lapin	LD50-oral	6410 mg/kg
	LD50-peau	12800 mg/kg
Rat	LD50-oral	5045 mg/kg
	LC50-inhalation	16 000 ppm/8 heures

123-86-4 Acétate de butyle

Rats	DL50-orale	10768 mg/kg
	LC50-inhalation	390 ppm/4H
Souris	LD50-orale	6000 mg/kg
	LC50-inhalation	6000mg/m3/2H
Lapin	DL50-peau	>17600mg/kg
	LD50-orale	3200 mg/kg
Cochon d'Inde	LD50-orale	4700 mg/kg

Remarque: Toutes les données ci-dessus sont issues de la littérature.

Corrosion/irritation cutanée : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation : Provoque une grave irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Résumé de l'évaluation des propriétés CMR : Ce mélange n'est pas classé comme mélange CMR.

STOT-exposition unique : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT-exposition répétée : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'aspiration : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

Section 11. Informations toxicologiques

Valeurs LC50/EC50/NOEC pertinentes pour la classification :

67-63-0 Alcool isopropylique

Toxicité à court terme pour les poissons	CL50 (4 jours) 9,64 - 10
--	--------------------------

Toxicité à court terme pour les invertébrés aquatiques	g/L EC50 (24 h) 10 g/L LC50 (24 h) 10 g/L
--	--

123-86-4 Acétate de butyle

Toxicité à court terme pour les poissons	CL50 (4 jours) 18 mg/L EC50 (4 jours) 18 mg/L
--	--

Toxicité à court terme pour les	EC50 (48 h) 32 - 44 mg/L
---------------------------------	--------------------------

invertébrés aquatiques Toxicité à long terme pour les invertébrés aquatiques	NOEC (21 jours) 23,2 mg/L EC50 (21 jours) 34,2 mg/L LC50 (21 jours) 43,5 mg/L
--	---

Toxicité pour les algues aquatiques et les cyanobactéries	EC50 (48 h) 392 mg/L NOEC (72 h) 105 - 196 mg/L
---	--

Persistance et dégradabilité :

67-63-0	Alcool isopropylique	DBO5 = 2,23 g O2/g ; Facilement biodégradable dans l'eau
---------	----------------------	--

123-86-4	Acétate de butyle	Facilement biodégradable dans l'eau
----------	-------------------	-------------------------------------

· Potentiel de bioaccumulation :

67-63-0	Alcool isopropylique	Log Pow = 0,05 à 25 °C Log
---------	----------------------	----------------------------

123-86-4	Acétate de butyle	Pow = 1,81 - 2,3 à 23 - 25 °C
----------	-------------------	-------------------------------

Mobilité dans le sol : Aucune donnée disponible.

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Ce mélange ne contient aucune substance ($\geq 0,1$ %) évaluée comme PBT ou vPvB.

Propriétés perturbatrices endocriniennes : Aucun ingrédient ($\geq 0,1\%$) n'a de propriétés perturbateurs endocriniens vis-à-vis des organismes non cibles car il ne répond pas aux critères énoncés dans la section B du règlement (UE) n° 2017/2100.

Autres effets indésirables : Aucun autre effet indésirable connu.

Informations écologiques complémentaires

Notes générales: WGK1 (règlement allemand) (auto-évaluation) : Faible risque pour les eaux.

Ne pas laisser de grandes quantités de produit atteindre les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

Section 13 : Considération relative à l'élimination

Recommandation :

Ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères.

Emballage non nettoyé :

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Section 14 : Informations relatives au transport

Numéro UN ADR, RID, ADN, IMDG, IATA	UNI263
Nom d'expédition officiel de l'UN ADR, RID, ADN, IMDG, IATA	PEINTURE
Classe(s) de danger pour le transport ADR, RID, ADN, IMDG, IATA	
Étiquette de classe	3 Liquides inflammables. 3
Groupe d'emballage ADR, RID, ADN, IMDG, IATA	III
Pollution marine	Pas d'avertissement
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Code de danger (Kemler) Numéro EMS	Liquides inflammables 30 F-E, S-E
Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le Code IBC	IBC03

Section 15 : Informations réglementaires

Réglementations/législation spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement. · MAK (Concentration maximale allemande sur le lieu de travail) :

51274-00-1	CI 77492	3B
13463-67-7	CI 77891	4
1309-37-1	CI 77491	3B

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses nommées-ANNEXE I : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Catégorie Seveso : P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Quantité admissible (tonnes) pour l'application des exigences de niveau inférieur : 5000 ton(net).

Quantité admissible (tonnes) pour l'application des exigences de niveau supérieur : 50000 ton(net).

Réglementations nationales.

Classe de pollution des eaux : WGK1 (règlement allemand) (auto-évaluation) : Faible risque pour les eaux.

Autres réglementations, limitations et réglementations d'interdiction

Liste des substances candidates SVHC du règlement REACH Annexe XIV Autorisation : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Restriction de l'annexe XVII du règlement REACH : Liste d'autorisation de l'annexe XIV du règlement REACH
Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Section 13 : Autres informations

Indication des changements : N'est pas applicable

Abréviations et acronymes :

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par route.

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.

IATA : Association du transport aérien international.

CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)

DNEL : Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC : Predicted No-Effect Concentration (REACH)

PBT : Persistant, Bio accumulatif et Toxique

vPvB : très persistant et très bio accumulatif

SVHC : Substance extrêmement préoccupante

DL50 : Dose mortelle, 50 pour cent

CL50 : Concentration létale, 50 pour cent

CE50 : Concentration à effet maximal, 50 pour cent

NOEC : Concentration sans effet observé

DBO5 : Demande biochimique en oxygène sur cinq jours

DCO : Demande chimique en oxygène

Flam. Liq. 2 : Liquides inflammables, catégorie de danger

2 Flam. Liq. 3 : Liquides inflammables, catégorie de danger

3 Eye Irrit. 2 : Lésions oculaires/irritation oculaire, catégorie de danger

2 STOT SE 3 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles après exposition unique, catégorie de danger 3

Principales références bibliographiques et sources de données

<https://echa.europa.eu/> <https://chem.nlm.nih.gov/> <https://www.osha.gov/> <http://www.unece.org/> <http://www.imo.org/>
<https://www.dguv.de/> <https://epa.govt.nz/> <http://www.ilo.org/> <https://www.phmsa.dot.gov/>

Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) 1207/2008 [CLP] :

N'est pas applicable

Phrases H et EUH pertinentes (numéro et texte intégral) :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables

H226 Liquide et vapeurs inflammables

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H335 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Le contenu et le format de cette FDS sont conformes au règlement (CE) n° 1907/2006, son amendement au règlement (UE) n° 2020/878 et (CE) n° 1272/2008.

EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ :

Les informations contenues dans cette FDS ont été obtenues auprès de sources que nous considérons comme fiables. Cependant, les informations sont fournies sans aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manipulation, de stockage, d'utilisation ou d'élimination du produit échappent à notre contrôle et peuvent échapper à notre connaissance. Pour cette raison et d'autres, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité pour les pertes, dommages ou dépenses découlant de ou liés de quelque manière que ce soit à la manipulation, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été préparée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé comme composant dans un autre produit, ces informations FDS peuvent ne pas être applicables.

Fin de la fiche de données de sécurité

Créé le : 06.2021

Approuvé le : 07.2021

Date de la dernière mise à jour : 07.2025